

Lancement officiel des travaux de construction du barrage hydroélectrique de Soubré dans la région de la NAWA

Pose de la première pierre le lundi 25 février 2013

Inscrit au Plan de Stratégie de Développement 2011-2030, du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie dans le secteur électrique, le projet de la construction du barrage hydroélectrique de Soubré, à partir des chutes de la NAWA, resté longtemps en veilleuse, deviendra une réalité avec la pose de la Première Pierre, le lundi 25 février 2013 par le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA.

I. DESCRIPTION ET INTERET DU PROJET

A. Description

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Soubré comprend la construction d'un barrage hydroélectrique de 275 MW et la réalisation du réseau d'évacuation de l'énergie associé. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

a. Barrage hydroélectrique

Bassin versant	:	2 000 km ²
Surface du lac de retenue	:	17,5 km ²
Apport moyen	:	14 000 000 000 m ³
Volume du réservoir	:	83 000 000 m ³
Hauteur de chute nominale	:	43 mètres
Nombre de groupes	:	3
Débit d'équipement	:	714 m ³ /s
Puissance installée	:	275 MW
Energie Produite	:	1170 GWh

b. Réseau d'évacuation d'énergie associé

Le réseau d'évacuation d'énergie comprend la construction d'une ligne haute tension (225 kV) d'une longueur de 365 km partant de Soubré en

passant par Taabo jusqu'au Poste de Yopougon2 ainsi que les aménagements et extensions dans les postes de Soubré, Taabo et de Yopougon 2.

B. Intérêt du projet

L'aménagement hydroélectrique de Soubré est un projet structurant sur lequel repose la stratégie de développement du potentiel hydroélectrique du fleuve Sassandra. Le développement et l'optimisation du potentiel hydroélectrique du fleuve Sassandra dépend en partie de la réalisation du barrage de Soubré, qui lui-même a justifié la réalisation du barrage de Buyo, en amont du fleuve. La justification du projet réside essentiellement dans les avantages suivants :

a/Intérêt au plan économique et social

Les avantages socio-économiques induits du projet seront perceptibles dans divers domaines comme l'urbanisation, l'éducation, la santé, la pêche, l'emploi des jeunes, etc.

Le barrage contribuera à la réduction de la pauvreté, au développement durable et à une meilleure intégration socio-économique de la population rurale vivant le long du fleuve Sassandra par :

- la facilitation de l'électrification des villages ;
- la construction d'infrastructures telles que des marchés, des logements, des écoles, un centre de santé, un complexe sportif, etc. ;
- la création de 3 000 à 5 000 emplois sur une période d'au moins cinq (5) ans ;
- la création d'une zone de pêche, créant ainsi des sources de revenus pour les populations ;
- le développement du tourisme par la mise en valeur des chutes de la NAWA.

b/Intérêt pour le Secteur de l'Electricité

La valorisation du potentiel hydroélectrique du fleuve Sassandra permettra à la Côte d'Ivoire de réduire le coût global de production d'électricité et la facture de gaz naturel et d'améliorer le mix-production. Ainsi :

- la capacité actuelle du parc de production d'électricité d'origine hydraulique est de l'ordre de 1800 GWh. Le barrage de Soubré avec une capacité de 1170 GWh représente un accroissement de 65%, améliorant ainsi le mix-production ;
- Le fleuve Sassandra dont le potentiel équitable est de 1100 MW (pour un productible de 5900 GWh) est équipé à seulement 15% de sa capacité (165 MW pour un productible de 850 GWh à Buyo) et le barrage de Soubré fera passer ce taux à 40% ;
- Le coût du kilowattheure produit par la centrale de Soubré est de 20 F CFA tandis que le coût du kilowattheure thermique moyen est de 55 F CFA (2010), contribuant ainsi au retour à l'équilibre financier du secteur ;
- La construction de la ligne Soubré-Taabo-Abidjan améliorera le transit de l'électricité en Côte d'Ivoire.

II. FINANCEMENT

La réalisation du barrage de Soubré s'inscrit dans la stratégie de mise en valeur équilibrée des ressources énergétiques du Pays. C'est un ouvrage important pour assurer à moyen terme, un équilibre de l'offre et de la demande en électricité. Elle permettra de relever le niveau de l'hydroélectricité en Côte d'Ivoire, de rééquilibrer le mix-énergétique et de faire face, à moindre coût, à l'évolution croissante de la consommation nationale. Ce projet a bénéficié d'un financement de la part d'Eximbank Chine à hauteur d'un coût de **331 milliards de F CFA** dont 85% soit **239 milliards F CFA** pour la partie chinoise et 15% soit environ 92 milliards pour la partie ivoirienne mobilisable sur une durée de 5 ans. Le taux d'intérêt est de 2% et la durée de remboursement est de 20 ans avec un différé de 9 ans. La mise en service du barrage est prévue pour fin 2017 ou début 2018.

III. QUELQUES DATES HISTORIQUES

- **1962** : Découverte des chutes de la NAWA par Électricité de France (EDF) et réalisation d'une étude d'avant projet sommaire cette même année. Les résultats de cette étude ont montré que les sites de barrages hydroélectriques reconnus sur le bassin versant du Sassandra

ont une puissance équitable de **1100 MW** pour un productible annuel de **5900 GWh**.

- **1982** : Confection des dossiers par EECI et EDF en vue d'un appel d'offres pour la réalisation du barrage de Soubré, appel d'offres annulé.
- **2000** : Actualisation de l'étude de faisabilité par un Bureau d'Ingénieurs Conseils Coyne et Bellier, sur financement IDA
- **2008** : Sur financement du secteur de l'électricité, le Ministère des Mines et de l'Énergie confie au même Bureau d'Ingénieurs Conseils Coyne et Bellier, la mise à jour de l'étude de faisabilité du barrage de Soubré et de la ligne d'évacuation d'énergie et des postes associés.
- **09 janvier 2013** : Signature à la Primature de l'accord de prêt de financement du Projet d'aménagement hydroélectrique de Soubré sous le nom de « Barrage de Soubré » entre l'Etat de Côte d'Ivoire et Eximbank Chine.
- **11 février 2013** : Rencontre du Ministre Adama Toungara, Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie avec les populations de Soubré pour annoncer l'arrivée du Président de la République S.E.M. en vue du lancement officiel de la construction du barrage de Soubré. Visite du site devant abriter le barrage.